

# BIEN VOUS IDENTIFIER

## POUR BIEN VOUS SOIGNER



### Pendant votre séjour

Les professionnels veilleront à vérifier votre identité à chaque étape de votre parcours. **Ne vous en inquiétez pas.** C'est pour la sécurité des soins. Un bracelet d'identification sera posé à votre poignet pour toute la durée de votre hospitalisation.



### Quels documents sont demandés ?

#### ➤ Une pièce d'identité officielle

Lors de la pré-admission, un document officiel d'identité est demandé à chaque patient : carte d'identité, passeport, titre de séjour. Aucun acte programmé ne pourra être réalisé sans la vérification de cette identité par un document officiel.

#### ➤ Votre carte vitale

Elle facilitera le remboursement des soins et permettra de recouper les Informations obtenues sur votre identité. Elle ne peut être considérée comme Une pièce d'identité.

#### ➤ Votre carte de mutuelle

Servira également à faciliter le remboursement de vos soins.



**Qu'est-ce que l'identitovigilance ?**  
Pour surveiller et prévenir les erreurs liées à l'identification des patients, nous parlons d'**identitovigilance**.  
Entre l'identité officielle de l'état civil, celle employée dans la vie de tous les jours et celle qui figure sur les documents d'assurance maladie, il y a parfois des différences qui expliquent qu'un même patient puisse être identifié différemment par chacun des multiples acteurs de son parcours de santé. Faute d'appliquer des règles communes d'identification, il est impossible de garantir la qualité des informations médicales partagées sur le patient ni, par conséquent, la sécurité de sa prise en charge.  
A la Clinique Les Eaux-Clares, nous enregistrons l'identité officielle de nos patients pour sécuriser leur prise en charge.